



Politique | Interview, Alain Juppé: La métamorphose de Bordeaux, c'est le fruit de l'action de la CUB et de la ville.

"Les métropoles vont se renforcer ; on voit bien que là où elles se renforcent les départements vont disparaître et que le reste se rapprochera des régions"



Pour Bordeaux et son agglomération l'élection municipale de mars prochain revêt une importance inconnue jusque-là. En effet, la Communauté urbaine va devenir Métropole, une métropole dont l'ambition de devenir millionnaire met en jeu des moyens importants et une gouvernance assurée. On comprend mieux, dès lors, que les deux grandes familles politiques en compétition nourrissent de fortes ambitions. Dans l'interview qu'il nous accordée Alain Juppé reconnaît l'importance d'une cogestion qu'il a défendue lorsqu'il est devenu maire de Bordeaux en 1995, cogestion qui remontait aux années Chaban et où Michel Sainte-Marie maire socialiste de Mérignac joua le jeu sans sourciller.

@qui! - Pourquoi vous êtes-vous autant engagé, au-delà de votre campagne municipale, dans celle pour la reconquête de la Communauté Urbaine de Bordeaux ?

Alain Juppé - Pour deux raisons. La première est d'ordre opérationnel : la CUB a un rôle majeur dans le développement de l'agglomération, dès aujourd'hui. Elle a, à la fois, des compétences très importantes dans des domaines stratégiques comme les déplacements, l'urbanisme et le logement comme un certain nombre de grands services publics, l'eau, l'assainissement, le risque inondations... et des moyens financiers. Je répète toujours ceci : le budget d'investissement de la ville de Bordeaux est cette année particulièrement élevé, de 120 millions... Celui de la CUB, c'est plus de 600 millions. Il est de toute évidence que l'on doit s'intéresser à la métropole, ce sera d'ailleurs son nom à partir de 2015. La métamorphose de Bordeaux, c'est le fruit de l'action de la de la CUB et de la ville. La seconde raison d'intérêt c'est que j'ai une vision de l'organisation territoriale de la France qui repose sur deux niveaux... Il faut sortir de cette image éculée de mille-feuille pour aller vers un double niveau d'administration territoriale. L'intercommunalité d'abord ; ici c'est une métropole commune. Depuis très longtemps je suis partisan d'une formule sans doute jugée un peu agressive, le rapprochement entre la Région et le Département que nous avons esquissé avec cette réforme du conseiller territorial qui faisait sauter un des verrous à ce rapprochement : l'antagonisme entre les conseillers généraux qui veulent rester conseillers régionaux et les conseillers généraux qui veulent rester conseillers généraux. On va, inévitablement, vers ce mouvement. Les métropoles vont se renforcer ; on voit bien que là où elles se renforcent les départements vont disparaître et que le reste se rapprochera des régions. J'ajoute que nous sommes dans une phase de transition.

@! - Est-ce qu'il fallait le sauter alors ?

A.J. - Il n'y avait pas de majorité politique pour cela. Vous savez ça fait partie de mon approche réaliste des choses... Il faut faire des réformes progressivement et les faire accepter. C'est pourquoi je pense que la réforme du conseiller territorial, c'était le doigt dans l'engrenage, au bon sens du terme. Cette année, les élections vont être des élections municipales. On va voter commune par commune : pour le maire de Mérignac, de Pessac, de Bordeaux... même si il y a un fléchage des conseillers communautaires. En 2020, d'après le texte qui a été voté, la moitié des conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct sur le territoire de la Communauté. Peut-être que cela amorcera une évolution différente mais dans la période 2014 2020, on reste dans l'intercommunalité : j'ai deux slogans pour me démarquer de mon adversaire : je ne veux pas de fusion absorption des communes ; je veux la coopération et la mutualisation des communes et je ne veux pas non plus d'une concentration des tous les pouvoirs en un seul parti. Je veux continuer le partage des responsabilités comme nous l'avons fait depuis 1995, comme nous l'avons fait entre majorité et opposition.

@! - La cogestion gauche-droite avait donc et a donc du bon...

A.J. - C'est ce qui a permis de transformer la ville parce qu'on l'a fait ensemble. Au début de chaque mandature on s'est mis d'accord sur un programme. Pourquoi vilipender la cogestion ? Ça ne veut pas dire l'absence de décisions. Au contraire ça veut dire des accords concrets. Exemple : le tramway : on a fait le tramway... Souvenez-vous de la période d'avant... On a fait l'accord sur le tramway j'ai dit à l'époque : il n'y a pas un tram de gauche et un tram de droite. D'ailleurs, ça me frappe dans les réunions de proximité, les gens apprécient cela ils me disent vous avez l'intelligence de travailler ensemble. Le département une structure dépassée.

@! - Vous évoquiez tout à l'heure la future carte administrative... On cite beaucoup l'exemple du Rhône où la métropole lyonnaise prend les compétences du département. Philippe Madrelle disait il y a quelques jours : la Gironde est plus grand département de France et au-delà du périmètre des 28 communes de la Communauté Urbaine il y a plus de 500 communes. Donc la situation est bien différente. Est ce qu'il peut y avoir des approches différentes ?

A. J. - Je comprends cette perception mais ne parlons pas que des 28 communes. Le SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération, c'est 90 communes ; il faut parler de l'agglomération millionnaire. Je comprends bien l'attention portée à l'espace rural c'est très important. Mais que fait le département ? Il fait des routes...la région peut les faire. Il construit des collèges...et là je pense que l'on atteint le summum de la sophistication française. Les villes font les écoles et dans mon administration j'ai un service constructeur qui contrôle les travaux ; les départements font les collèges ont un service constructeur, les régions font les lycées ont un service constructeur... L'Etat est service constructeur pour l'Université. Pourquoi les Régions ne feraient pas les lycées et les collèges ? Le département c'est l'aide sociale. Or, que se passe-t-il dans une agglomération comme la nôtre? Très souvent le département délègue à l'échelon de proximité, à la commune, le soin de faire un certain nombre de choses. Par exemple c'est le CCAS, le Comité Communal d'Action Sociale de Bordeaux, qui réalise l'instruction du Revenu de Solidarité Active, le RSA. Tout cela pour dire que le département me paraît une structure dépassée. Mais on a une résistance farouche parce que nous avons eu deux présidents de la république qui étaient départementalistes. Chirac qui était président du conseil général de la Corrèze, Hollande qui était président du conseil général de la Corrèze. Et vous avez des sénateurs qui sont très souvent présidents de conseils généraux